

UN JOUR UN OBJECTIF POUR REDUIRE MES DECHETS

CLM : En raison de l'épidémie de Covid-19, la fréquence de collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables est réduite ; les collectes de déchets verts et d'encombrants sont suspendues. Les déchèteries sont fermées.

C'est le moment ou jamais d'adapter nos pratiques afin de participer à l'effort collectif.

Chaque jour, les agents de collecte et de traitement acceptent de venir travailler pour assurer la continuité de la gestion des déchets et garantir ainsi la salubrité publique. **Ne les oublions pas et facilitons leur travail en adaptant nos pratiques : réduisons notre production de déchets à la maison.** Moins de déchets produits, c'est moins de déchets à traiter.

Objectif 1 - Pas de gaspi dans mon assiette, ni dans mon réfrigérateur



Je crains la pénurie, du coup, je suis tentée d'acheter en trop grande quantité des produits frais. Attention, ces produits risquent de se périmer et de finir à la poubelle.

- J'achète seulement le nécessaire.
- Je pense à congeler et à cuisiner les restes. De nombreuses recettes existent sur internet, comme ici : <https://www.fne.asso.fr/publications/vos-tabliers-le-livret-de-recettes>

Objectif 2 - Composter dès que j'en ai la possibilité

Si j'ai un jardin, le compostage est **une solution simple, pratique et à la portée de tous.** Je peux y déposer :

- Les épluchures de fruits et légumes
- Marc de café, filtres, thé et sachets de thé en papier



- Essuie tout
- Carton brun, sans encre
- Boîtes à œufs en carton
- Feuilles mortes

Et si je ne possède pas de composteur ?

Plusieurs solutions s'offrent à moi :

- en fabriquer un à partir de cagettes en bois (ou autre, le principal étant qu'il n'y ait pas de fond au composteur, afin que les déchets soient en contact avec la terre). Cela peut être l'occasion d'une activité manuelle avec les enfants ! Plus d'infos dans le [Guide du compostage et de l'éco-jardinier](#).

- faire un tas au fond de mon jardin. Nul besoin d'équipement de pointe pour produire son compost ! Un tas dressé au fond du jardin fera fort bien l'affaire.

- adopter des poules, une fois la période de confinement terminée.

Objectif 3 - Devenir expert dans la chasse aux emballages



- Je privilégie les produits en vrac ou avec un emballage réduit.

- Je cuisine ! En utilisant des produits bruts, je réduis fortement la quantité d'emballages. En plus, en cette période particulière où l'on a plus de temps, c'est le moment de tester de bons petits plats !

- C'est le moment de ressortir la gourde et les carafes du fond du placard. Je privilégie l'eau du robinet, qui est de bonne qualité. Si je n'aime pas son goût, je remplis quelques carafes d'avance et je les laisse à l'air libre au réfrigérateur. L'odeur du

chlore disparaîtra ! Résultat : moins de bouteilles plastiques dans la poubelle.

- Si j'ai des bouteilles ou des briques alimentaires, je les compacte avant de les mettre dans la poubelle jaune.

Objectif 4 - Jardiner en boucle fermée



Le paillage consiste à recouvrir le sol par des déchets organiques du jardin. Cela protège le sol, retient l'humidité, empêche les « mauvaises herbes » de repousser, ameublît la terre et réduit allègement le travail du jardinier ! **Et pas d'inquiétude, cela ne va pas attirer de rats ou autres petites bêtes.**

En paillant, vous nourrissez naturellement votre sol, et vos plantations.

Comment pailler avec les tontes de pelouse?

- Je les réparties en couche homogène : 2 à 3cm maximum avec de la tonte non séchée et 8 à 10cm avec de l'herbe bien

sèche.

Si les tontes contiennent des graines, j'évite de les utiliser pour pailler et je les fais sécher en tas dans un coin de mon jardin.

Et si j'ai des tailles de haies ?

Si j'ai un broyeur de végétaux, je peux faire du broyat qui sera très utile au pied des plantations, ou pour équilibrer le compost. Voici un petit manuel inspirant sur le sujet : [Guide du compostage et de l'éco-jardinier](#)

Le mulching est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La tondeuse coupe la partie haute de l'herbe qui est redéposée uniformément sur la pelouse, pour former un paillis. La tonte régulière de l'herbe passe presque inaperçue, puisque l'herbe s'insinue entre les brins de la pelouse, où elle se décompose. L'herbe coupée sert alors d'engrais naturel au gazon.

Objectif 5 - Ranger sans déranger !



C'est l'heure du grand rangement : je fais du tri et souhaite me séparer d'objets encombrants... d'accord, mais patience. Les services de collectes seront très sollicités dès la fin du confinement. Evitons les dépôts massifs d'encombrants dans les rues. Par ailleurs, les dépôts de déchets encombrants sur les trottoirs en dehors des temps de collecte sont un vrai fléau pour nos villes. Ils multiplient les manutentions douloureuses pour les gardiens d'immeubles ou les agents de la ville. Ils coûtent cher au contribuable. Ils dégradent la propreté des lieux et peuvent être dangereux pour la sécurité des passants.

Je me pose les bonnes questions :

- 1) Mon objet est-il en bon état, peut-il servir à quelqu'un d'autre ? Oui : je le donnerai à une ressourcerie ou une recyclerie du territoire dès la fin du confinement. Sur le territoire du SYVEDAC, je pense à Emmaüs (Caen et Tailleville), la Coop 5 pour 100 (Caen), la Chiffo (Caen), Atipic (Colombelles), Boutique Habitat (Hérouville Saint Clair).
- 2) Mon objet est cassé, inutilisable. Il s'agit d'un vrai déchet encombrant. Je l'apporterai en déchèterie (où il pourra être recyclé comme l'électroménager).

Objectif 6 - Trier ses vêtements... pour le grand bonheur d'autres habitants



Je fais du tri dans ma garde-robe ? Comme pour les objets encombrants, je les stocke dans l'attente de les déposer dans les bornes textiles d'apport volontaire près de chez moi. Les textiles déposés seront triés. Les vêtements et accessoires réutilisables seront revendus à prix attractifs, et les autres seront recyclés ou éliminés selon leur composition.

Pour connaître l'emplacement des bornes textiles les plus proches de chez moi : <https://www.lafibredutri.fr/je-depose>

Pour en savoir plus sur l'intérêt du tri, l'[écoconception](#) et le [recyclage](#) des textiles : <https://www.ecotlc.fr/page-335-economie-circulaire.html>

Objectif 7 - Ne pas déraiper et garder le cap !

Limiter ma production de déchets, ça ne veut pas dire les éliminer par mes propres moyens. Mon job : j'évite de créer des déchets et à défaut, je les trie. Pas de zèle : je ne cherche pas à faire disparaître miraculeusement mes poubelles !

- Je ne brûle pas mes déchets verts pour préserver ma santé et la qualité de l'air.

Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines qu'une voiture diesel récente qui parcourt 13 000 km (source : [ADEME, 2018](#)). C'est aussi une infraction punie par la loi.

- Je ne brûle pas mes poubelles pour ma sécurité et celle de mon entourage.

Les ordures ménagères, lors de la combustion, libèrent des produits qui peuvent être nocifs pour la santé et l'environnement. Contrairement à ma cheminée ou mon poêle à bois, les installations de traitement ont été conçues pour répondre à ces enjeux. Elles disposent de technologies de filtrage des pollutions très performantes et sont contrôlées régulièrement.

- Je ne jette pas mes poubelles dans la nature pour ne pas polluer mon environnement.

Vos voisins, vos enfants et petits-enfants, les personnes en charge du nettoyage, les animaux et les plantes vous en remercient sincèrement !

Je veux aller plus loin et tenter un nouveau challenge... voici plusieurs pistes pour une transition Zéro déchet :

- Sur Caen : Association L'Humanivelle
- Sur Facebook : Défi Zéro Déchet Caen et Calvados
- Le blog de la famille Presque Zéro Déchet : <https://www.famillezerodechet.com/>